

Saint-Casimir
**POLITIQUE
FAMILIALE
MUNICIPALE**





Politique de la famille de Saint-Casimir
Adoptée par le conseil municipal le 8 avril 2024

Municipalité de St-Casimir
220 Bd de la Montagne, Saint-Casimir, QC G0A 3L0
Téléphone : 418 339-2543 Télécopieur : 418 339-3105
info@saint-casimir.com





Tables des matières

-Mot de la Mairesse	p.2
-Mot du responsable de la politique familiale	p.3
-Préambule et retour sur les actions faites avec la dernière politique familiale	p.4
-Étapes d'élaboration de la politique familiale	p.6
-Présentation du comité de la famille	p.7
-Définition de la famille	p.8
-Mission de la politique familiale	p.9
-Valeurs de la municipalité	p.10
-Portrait du milieu	p.11
-Résultats des consultations.....	p.18
-Objectifs de la politique familiale	p.19
-Champs d'intervention	p.28
-Plan d'action	p.29
-Mise en œuvre et suivi	p.35
-Conclusion et remerciements	p.36
-Médiagraphie	p.37

Mot de la Mairesse

C'est avec une grande satisfaction que je vous présente la mise à jour de notre Politique familiale (PFM). Cette nouvelle version revêt une importance toute particulière, car elle découle d'un processus structuré et témoigne d'une véritable concertation entre les intervenant.es et les usager.ères de notre communauté. De plus, elle complète bien notre plan d'action stratégique et notre politique MADA (municipalité amie des aîné.es), ce qui en fait un outil dynamique et inclusif, capable de répondre aux besoins diversifiés de notre population.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers toutes les personnes qui ont contribué à chaque étape du développement de cette politique familiale. Que vous soyez membres du personnel, citoyen.nes engagé.es, jeunes participant.es, ou membres du comité d'orientation, votre apport a été précieux et essentiel à l'élaboration de cette politique inclusive et représentative de notre communauté.

Votre implication démontre un véritable esprit de collaboration et de solidarité, et je vous en suis sincèrement reconnaissante.

Notre engagement est de répondre aux besoins des membres de chaque famille, en offrant un environnement propice à l'épanouissement de chacun d'entre eux.

Lise Baillargeon
Mairesse





Mot du responsable des questions familiales

Chers Casimiriens et chères Casimiriennes,

Je vous remercie d'avoir pris de votre temps au sondage pour la politique familiale. Ceci est votre encouragement qui nous permet de continuer à s'engager pour vous et le développement de la municipalité.

Les membres du comité ont pris connaissance de vos recommandations et en ont tenu compte dans l'élaboration de cette politique.

Nous espérons pouvoir réaliser une bonne quantité de vos souhaits en tenant compte votre capacité à payer ces services additionnels.

Votre tout dévoué,

André Filteau
conseiller responsable
de la politique.



Préambule et retour sur la dernière politique

La municipalité de Saint-Casimir reconnaît la grande importance de nos familles et nos enfants au cœur de notre communauté.

Lors de la première politique de la famille et des aînés, la municipalité de Saint-Casimir tenait à promouvoir et assurer le bien-être des familles et de nos aînés en favorisant leur implication et en élaborant un plan d'action visant à maintenir les familles et attirer de nouveaux résidents dans notre magnifique village.



Plusieurs objectifs de ce plan d'action furent réalisés au cours des dernières années.

- 1- **La communication de l'administration municipale aux citoyens par le biais des réseaux sociaux et de l'application Écho MMS.**
- 2- **La mise en place d'une zone de jeux 0-5 ans, l'ajout des paniers de basketball, la revitalisation du parc école, l'amélioration de l'éclairage au terrain des loisirs**
- 3- **La mise en œuvre du projet Véloroute portneuvoise**
- 4- **Amélioration des services du camp de jour**
- 5- **Accessibilité à l'hôtel de ville par le biais de l'ascenseur**
- 6- **Amélioration des parcs de la municipalité**
- 7- **Promotion du développement de la rue des Moissons**

Cependant la municipalité est consciente que les objectifs ne sont pas tous atteints et dans le cadre de cette démarche et grâce à la collaboration de nos citoyens nous espérons être en mesure d'accomplir davantage avec cette 2^{ème} politique familiale.

Notre village regorge de trésors et de beauté et les possibilités sont infinies lorsque l'on travaille tous ensemble pour le même objectif.



« Le territoire des possibles »

Grâce à son identité forte, ses nombreux atouts ainsi que la volonté de ses citoyen.nes de s'impliquer dans l'évolution de la municipalité, Saint-Casimir aspire à devenir un territoire attractif (favorisant les principes du développement durable) qui aura su se revitaliser de façon innovante tout en permettant à chacun.e de se réaliser.



Étapes d'élaboration de la politique familiale

- Novembre 2021 :** Nomination de M. André Filteau à titre d' élu responsable des questions familiales PFM-MADA
- Janvier 2023 à mars 2023 :** Formation du comité de la PFM
- Avril 2023 :** Première rencontre du comité
- Mai 2023 :** Réalisation du portrait du milieu
- Juin-Juillet 2023 :** Consultation des familles via un sondage en ligne, questionnaire en ligne pour les adolescents remis dans les autobus du secondaire, et rencontre des enfants au camp de jour
- Juillet-Août 2023 :** Compilation des données recueillies
- Septembre 2023 à Février 2024 :** Rédaction du rapport et présentation au conseil municipal du portrait du milieu et du rapport de consultation
- Février-Mars 2024 :** Élaboration du plan d' action
- Mars 2024 :** Présentation du plan d' action au comité de la famille pour approbation
- Avril 2024 :** Adoption de la PFM au conseil municipal

Présentation du comité de la Famille



Emilie Proulx
Agente de développement communautaire



David Lesage
Citoyen, représentant des familles (père de 3 enfants)



Isabelle Gauthier
Directrice générale adjointe et greffière trésorière adjointe



Éric Bélanger
Citoyen, représentant des familles (père de 2 enfants)



Lise Baillargeon
Mairesse



Maude Bélanger
Citoyenne, représentante des familles (mère de 4 enfants)



André Filteau
Conseiller et responsable des questions familiales (PFM)



Rosemarie Hamel-Dolbec
Citoyenne, représentante des familles (mère de 3 enfants)



Aaron Bass
Conseiller




Léonard Brousseau
Citoyen, représentant des adolescents



Définition de la famille

Pour la municipalité de Saint-Casimir la définition de la famille doit être inclusive et respectueuse des diverses réalités familiales puisqu'elle constitue la base de notre communauté. Qu'elle soit biologique, d'accueil, recomposée ou d'adoption, la famille représente le premier milieu de vie des personnes unies par les liens et des engagements multiples et variés à travers les générations. Ses membres se soutiennent mutuellement au cours des différentes étapes de la vie, favorisant ainsi leur autonomie, leur bien-être, leur apprentissage et leur développement.





Mission de la Politique familiale municipale

La Politique familiale municipale (PFM) est un levier qui permet à la municipalité de Saint-Casimir de prendre en compte les besoins et les enjeux des familles et des enfants de notre village. La municipalité s'engage donc à améliorer leur qualité de vie en interpellant les citoyens afin de créer un cadre de référence et un plan d'action qui guidera les décisions du conseil pour les 3 prochaines années.

Cela permettra de développer et de maintenir entre tous les intervenants concernés un esprit de concertation face aux préoccupations touchant les familles et les enfants de Saint-Casimir.



Valeurs de la municipalité

Tout comme la première PFM, la municipalité de Saint-Casimir est le maître-d'œuvre de la PFM et elle souhaite toujours agir en fonction de ces valeurs :

L'accueil

- ◆ Pour le maintien de la population et l'attraction de nouvelles familles et de nouveaux résidents.

L'engagement

- ◆ Pour favoriser l'implication citoyenne et resserrer les liens sociaux.

Le respect

- ◆ Des personnes, des aînées, des parents, des adolescents et des enfants;
- ◆ Du territoire;
- ◆ Du patrimoine;
- ◆ Des infrastructures;
- ◆ De l'environnement.

Le partenariat

- ◆ Avec les institutions et les organismes existants pour la mise en œuvre du plan d'action.

La solidarité

- ◆ Pour favoriser l'ouverture aux autres dans un climat de fraternité, d'entraide et de coopération entre les différents acteurs du milieu.

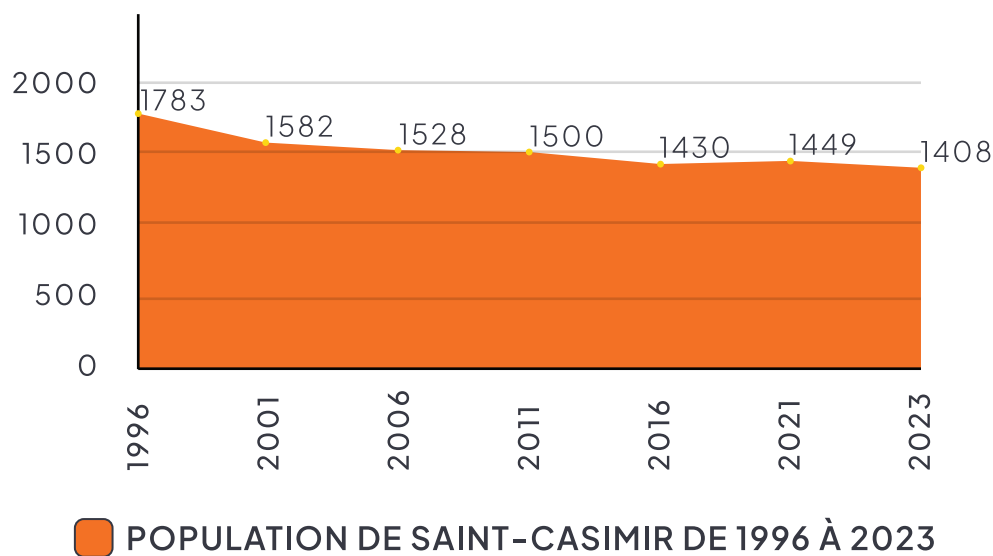
Portrait du milieu

Recensement 1996–2001–2011–2016–2021

Profil démographique

Il y a eu une importante décroissance de la population entre 1996 à 2023 passant de 1783 habitants à 1408. Soit une diminution de 21%.

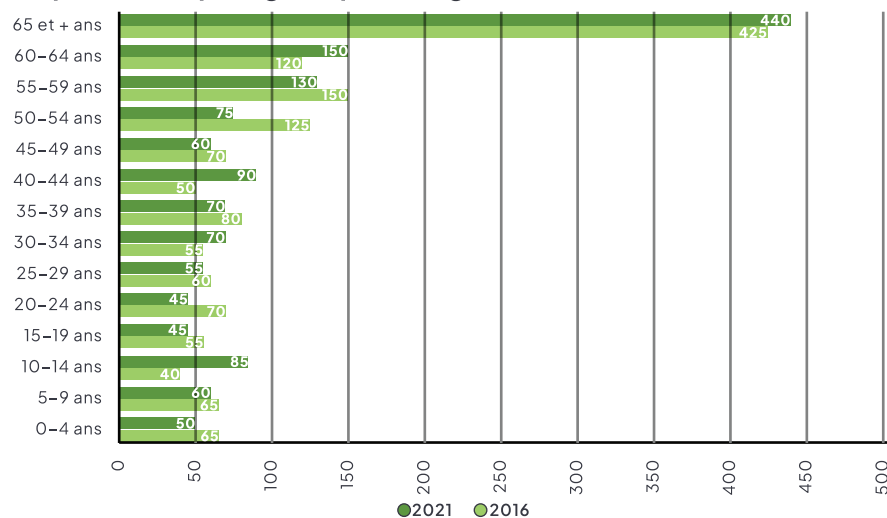
Cependant entre le recensement de 2016 et celui de 2021 nous observons une légère augmentation (1.3%) de la population soit de 1430 habitants en 2016 à 1449 habitants en 2021. La MRC de Portneuf a également connu une hausse de la population pour les mêmes années de recensement.



Population par groupe d'âge

De façon générale, la population de Saint-Casimir est plus âgée que celle de la MRC de Portneuf. Les personnes de plus de 65 ans représentent plus de 30 % de la population de la municipalité comparativement à 23.5% dans la MRC. Les jeunes de 0-19 ans représentent 15.6% de la population de Saint-Casimir. De 0-4 ans : 4.5%, 5-9 ans : 4.5%, 10-14 ans : 2.8% et 15-19 ans : 3.8%.

Population par groupe d'âge 2016-2021



Selon la projection de la population des municipalités de 500 habitants et plus, effectué par l'institut de la statistique du Québec, selon le groupe d'âge, scénario Référence A2022, Québec, 2021-2041 il est à noter que la projection pour la population de Saint-Casimir passerait de 1449 habitants en 2021 à 1258 habitants en 2041.



Âge Médian

Entre 2011 et 2021 l'âge médian de la population de Saint-Casimir (55,2 ans) a légèrement augmenté et demeure supérieure à celle de la MRC (46 ans), de la Capitale-Nationale (43,6 ans) et du Québec (43,2 ans).

	2011	2016	2021
Saint-Casimir	50,9 ans	53,8 ans	55,2 ans
MRC de Portneuf	46,4 ans	50,0 ans	56,0 ans
Capitale-Nationale	43,6 ans	43,5 ans	43,6 ans
Le Québec	41,9 ans	41,0 ans	43,2 ans

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021

Immigration

Selon les données les plus récentes à cet effet (recensement 2021), 20 personnes immigrantes ont pris racine à Saint-Casimir. C'est donc 2.3% des 875 personnes immigrantes habitant la MRC de Portneuf.

Mobilité de la population

La population de Saint-Casimir est moins mobile que celle de la MRC de Portneuf. En 2021, 93% des résidents de Saint-Casimir n'avaient pas déménagé un an auparavant et 71% cinq ans auparavant. En comparaison, les proportions pour l'ensemble de la MRC de Portneuf sont respectivement 91% (1 an) et de 68% (5 ans).

Profil socio-économique

Emplois

- Le taux d'activité (population active / population de 15 ans et plus) a connu une diminution entre 2016 et 2021. En 2021, il était plus bas que le taux de la MRC de Portneuf. Saint-Casimir : 55.8%, MRC de Portneuf : 62.5%.
- Le taux d'emploi (personnes occupées / population de 15 ans et plus) a connu une diminution pour cette même période et se situe en-dessous du taux de la MRC de Portneuf. Saint-Casimir : 53.8%, MRC de Portneuf : 59.2%.
- Le taux de chômage a diminué de façon considérable passant de 6.4% à 4.5% entre 2016 et 2021. Il est donc moins élevé que le taux de chômage de la MRC de Portneuf qui est de 5.3%.
- En 2021, 8% de la population active occupée de Saint-Casimir travaillait à domicile, 0% travaillait à l'extérieur du Canada, 16% n'avait pas d'adresse de travail fixe et 76% travaillait à une adresse précise (lieu habituel de travail).
- En 2021, 68% des emplois occupés par la population active de Saint-Casimir étaient dans le secteur tertiaire, 26% dans le secteur primaire et 6% dans le secteur secondaire.

Scolarisation

- En 2021, 25% de la population de 15 ans et plus de Saint-Casimir ne détenait aucun certificat diplôme ou grade. Ce taux est supérieur à celui de la MRC de Portneuf (18%). 26% de la population détenait un diplôme d'études secondaires ou l'équivalent, comparativement à 23% pour la MRC de Portneuf. 8% (52 diplômes post secondaire) détenait un certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur, ce qui est identique à la MRC de Portneuf.

Logement et habitation

- En 2021, 79.1% des logements privés occupés étaient de type maison individuelle, ce qui est légèrement supérieur à l'ensemble de la MRC de Portneuf (76.7%).
- En 2016 et en 2021, les paiements médians mensuels pour les logements loués, étaient respectivement de 483 \$ et 544 \$, ce qui est inférieur à ceux de la MRC de Portneuf.
- Les paiements médians mensuels pour les logements possédés ont augmenté entre 2016 (490 \$) et 2021 (650 \$), mais demeurent inférieurs à ceux de la MRC de Portneuf.
- Entre 2016 et 2021, la valeur moyenne des habitations a augmenté de 31 234\$.
- Entre 2016 et 2023, le nombre de permis de construction émis par la Municipalité est de 22.

Les familles

Nombre et types de familles

- Le nombre de famille de recensement a légèrement augmenté de 2016 à 2021, passant de 380 à 390.
- En 2021, 67% des familles de recensement de Saint-Casimir étaient composées de 2 personnes, comparativement à 60% pour la MRC de Portneuf.
- En 2021, il y avait un nombre moyen d'enfants à la maison par famille de recensement égal aux moyennes de la MRC de Portneuf, soit de 1,8%.
- En 2021, il y avait une égalité pour le nombre de familles comptant un couple marié et les familles comptant un couple en union libre.
- Entre 2016 et 2021, le nombre de familles monoparentales est demeuré stable. En proportion, Saint-Casimir comptait 13% de familles monoparentales en 2021, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne portneuvoise (12%).

Taille de la famille de recensement en 2021	Nombre de familles
2 personnes	260
3 personnes	60
4 personnes	55
5 personnes	25
Nombre total de familles	390

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021

Nombre et types de familles à Saint-Casimir	2016	2021
Couple mariés	195	170
Couples en union libre	130	170
Familles monoparentales	55	50
Nombre total des familles	380	390

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021

État matrimonial

- Entre 2016 et 2021, on remarque une diminution de l'état matrimonial légal (marié) de la population de 2 %, soit 32% en 2016 contre 30% en 2021.
- L'union libre a cependant augmenté de 6% par rapport à 2016 (21%) et 2021 (27%).

Revenus

- En 2020, le revenu médian après impôt de tous types de familles pour la municipalité de Saint-Casimir était de 30800\$. Comparativement au revenu médian de la MRC de Portneuf qui était de 37200\$ soit une différence de 17%.

Les jeunes

Effectif scolaire

- Les jeunes fréquentent l'École primaire Le Bateau Blanc à Saint-Casimir et l'École secondaire de Saint-Marc-des-Carières.
- Pour l'année 2023-2024, 121 enfants fréquentaient l'École primaire Le Bateau Blanc.
- En 2023-2024, 62 adolescents de Saint-Casimir fréquentaient l'École secondaire de Saint-Marc-des-Carières.

EN BREF

Par ces données, nous constatons qu'au courant des dernières années la population globale de Saint-Casimir a légèrement diminué. Nous observons toutefois que la municipalité a vu légèrement croître son nombre de familles. Il est donc primordial de passer à l'action en mettant en place de nouvelles initiatives et de bonifier ou adapter celles déjà en place. Ainsi nous encouragerons les familles déjà résidentes à redécouvrir favorablement leur municipalité et contribuerons à en attirer de nouvelles.

RÉSULTATS DES CONSULTATIONS

Pour connaître les besoins des familles et des jeunes de Saint-Casimir, diverses activités de consultation ont été réalisées :

- Pour consulter les familles, un sondage était rendu disponible via un code QR;
- Les enfants du camp de jour (5 à 11 ans) ont été rencontrés et consultés;
- Les jeunes de 12 à 19 ans qui habitent ou qui ont déjà habité à Saint-Casimir ont été consultés par le biais d'un sondage internet. De plus, un questionnaire a été distribué dans les autobus scolaires.

Voici un résumé des résultats de cette consultation.

Consultation auprès des familles

Profil des répondants

- Sur un total de 52 répondants, 66.7% sont des femmes;
- La moyenne d'âge des répondants est de 24-34 ans à 35.3% et de 35-44 ans à 52.9%.

Habitation

- Plus de la moitié des répondants demeurent à Saint-Casimir depuis moins de 10 ans.

Vivre à Saint-Casimir

- Les principales raisons évoquées pour vivre à Saint-Casimir sont la tranquillité, la sécurité, l'abordabilité, l'accès à la nature et l'offre multiple et variée à des activités culturelles;
- Les principales raisons évoquées qui pousseraient les répondants à quitter Saint-Casimir sont l'absence de certains services, le manque de certaines installations sportives et d'activités de loisirs;
- Plus de 92% des répondants recommanderaient Saint-Casimir comme milieu de vie favorable pour l'établissement d'une famille.

Communications

- 92.3% des répondants consultent le journal municipal L'Éclaireur;
- Une grande augmentation pour les consultations sur le site internet de la Municipalité: 53.8% des répondants s'y réfèrent contrairement à 15% lors du dernier sondage de 2013;
- 82.7% des répondants consultent la page Facebook des loisirs, tandis que 69.2% consultent la page Facebook de la municipalité;
- 42.3% des répondants font connaître leurs idées et préoccupations par le biais des élus municipaux (à noter qu'il y a une belle amélioration puisqu'un taux de 32% avait été récolté lors du sondage de 2013);
- 28.8% des répondants ont mentionné ne pas faire connaître leurs idées et préoccupations (à noter qu'un plus haut taux, soit de 38% avait été récolté lors du sondage de 2013).

Connaissances des interventions existantes en faveur des familles et des enfants

- Les cinq mesures les plus connues par les répondants sont : le journal municipal L'Éclaireur, la tenue de plusieurs fêtes, le camp de jour en période estivale pour les 4 à 12 ans, les infrastructures des loisirs et à égalité les parcs et espaces verts pour les familles et la programmation des loisirs et cours offerts;
- Les cinq mesures les moins connues par les répondants sont : les activités pour la famille présentées par Culture Saint-Casimir, les deux services de garde en milieu scolaire, le centre d'accès communautaire à Internet, le remboursement d'une partie des frais d'inscription pour les activités de loisirs et cours non offerts dans la Municipalité et le stationnement incitatif pour favoriser le covoiturage;
- 72.5% des répondants connaissent l'existence du site Internet de la Municipalité, toutefois 52.8% des répondants le consultent.

Satisfaction en regard des activités et services offerts par la Municipalité

- Globalement, les répondants sont très satisfaits ou satisfaits (77%) des 51 éléments mentionnés dans le questionnaire à l'égard des activités et des services offerts par la municipalité. Toutefois il est à noter que 9.5% des répondants sont insatisfaits ou très insatisfaits et que 13.5% pensent qu'il y a place à l'amélioration;
- Les points qui ressortent comme étant les plus satisfaisants sont : le service à la clientèle de l'hôtel de ville, la page Facebook de sécurité incendie, la page Facebook des loisirs, le Journal L'Éclaireur, l'accès aux parcs et aux espaces verts, le module de jeux 0-5 ans, le Bateau de la Vierge Marie, le terrain de baseball et le terrain des loisirs et parc école;
- Des actions ont été ciblées afin d'améliorer les éléments considérés comme étant les moins satisfaisants.

Services de garde

- Pour les familles d'enfants de 0 à 12 ans, 56.8% des répondants n'utilisent pas de service de garde, 21.6% utilisent un service de garde situé à Saint-Casimir et 18.9% utilisent un service de garde à l'extérieur de Saint-Casimir;
- Parmi les répondants, 30.6% sont en attente d'une place dans une garderie à Saint-Casimir;
- Depuis la dernière PFM, un service de garde en milieu communautaire a ouvert ses portes et accueille 4 poupons et 8 enfants.

Pratique des loisirs

- 61.2% des répondants pratiquent des activités de loisirs dans la municipalité;
- 73.5% des répondants pratiquent des activités de loisirs dans une autre localité de la MRC de Portneuf;
- 40.8% des répondants pratiquent des activités de loisirs dans un autre endroit à l'extérieur de la MRC de Portneuf;
- 50% des répondants ont mentionné faire du vélo;
- 46% des répondants ont mentionné pratiquer la marche, la course ou la randonnée;
- 32% des répondants ont mentionné faire du patin;
- 24% des répondants ont mentionné lire et aller à la bibliothèque;
- Les principales contraintes empêchant les répondants à participer à des activités de loisir sont : l'offre de services manquants (56% des répondants), le manque de disponibilité (34% des répondants) et la qualité du service (24% des répondants).

Activité et lieux de rencontres pour les jeunes

- Près de la moitié des répondants souhaiteraient que les horaires des activités de loisir soient adaptés aux réalités des familles et 36.4% des répondants ont mentionné le besoin d'adapter les horaires aux réalités des enfants;
- Plusieurs répondants ont mentionné qu'il devrait y avoir un lieu de détente et d'échange pour les parents lorsque leurs enfants participent à des activités;
- L'offre d'une halte-garderie ouverte lors des activités a aussi été soulevée.

Implication des citoyens pour améliorer la qualité de vie

- 57.1% des répondants ont répondu ne pas être intéressés ou ne pas avoir le temps de s'impliquer, tandis que 42.9% souhaitent s'impliquer;
- Plus de 47 % des répondants aimeraient participer à différentes activités entre différents groupes d'âge (intergénérationnelles). Ex : jardin communautaire, heure du conte, aide aux devoirs, cuisine collective, etc.

Suggestions des mesures pour les familles

- Les répondants ont inscrit une multitude d'idées, de commentaires et de suggestions de mesures en regard des différents groupes d'âges;
- Ces mesures s'inscrivent dans différentes catégories : qualité du milieu de vie, infrastructures de loisirs et lieux de rencontre, activités de loisirs, sécurité, habitation, communication et information, accueil des nouveaux résidents, vie communautaire, aménagements, services pour les familles, services de garde et camp de jour, etc;
- Ces suggestions ont guidé le Comité de la famille et la Municipalité dans le choix des actions.

Consultation auprès des jeunes du primaire

Vivre à Saint-Casimir

- Les enfants ont unanimement répondu aimer vivre à Saint-Casimir.

Ce que les enfants aiment à Saint-Casimir

- l'école
- la possibilité de pêcher à proximité (l'accès à la nature)
- le bar laitier
- le terrain des loisirs
- Ce que les enfants n'aiment pas à Saint-Casimir
- améliorer le jeu d'eau
- l'éloignement de certains services
- le manque de diversité des activités proposées

Suggestions d'activités et de lieux de rencontres pour les jeunes

- Les enfants ont fait diverses suggestions d'activités et d'infrastructures de loisir;
- Parmi ces suggestions on retrouve « l'amélioration du local de camp de jour » et « varier les propositions d'activités de loisir ».

Consultation auprès des jeunes de 12 à 19 ans qui habitent ou qui ont déjà habité à Saint-Casimir

Général

- 20 jeunes ont répondu à la consultation;
- La moyenne d'âge des répondants est de 15 ans;
- Tous habitent à Saint-Casimir.

Vivre à Saint-Casimir

- 19 jeunes sur 20 aiment vivre à Saint-Casimir.

Ce que les jeunes aiment à Saint-Casimir

- La tranquillité;
- La proximité avec la nature;
- Le bar laitier;
- Les activités.

Ce que les jeunes n'aiment pas à Saint-Casimir

- L'éloignement de certains services;
- Le manque d'activités pour les jeunes de 12 à 19 ans;
- Certaines rues et maisons qui se détériorent.

Saint-Casimir; Un bon endroit pour élever une famille?

- 18 jeunes sur 20 ont répondu que oui, tandis que 2 jeunes ont répondu non.

Vivre à Saint-Casimir dans le futur et y bâtir ton avenir?

- 1 jeune a répondu que oui, il aimerait vivre à Saint-Casimir et y bâtir son avenir;
- 6 jeunes ont répondu non;
- 13 jeunes ont répondu ne pas savoir pour le moment.

Assez d'activités et de lieux de rencontres pour les jeunes?

- 11 jeunes ont répondu oui;
- 9 jeunes ont répondu non.

Suggestions d'activités et de lieux de rencontres pour les jeunes

- Les jeunes ont fait diverses suggestions d'activités, d'infrastructures de loisir et de lieux de rencontres;
- Plusieurs répondants ont mentionné qu'il n'y a pas de lieu de rencontres pour les adolescents.

EN BREF

Ces consultations ont contribué à cibler les actions à mettre en place afin de répondre à plusieurs des besoins des enfants, des adolescents et des familles.

Objectifs généraux de la Politique familiale

Promouvoir la revitalisation

- Positionner la municipalité comme un endroit propice à l'éducation des enfants et à l'épanouissement des adolescents;
- Développer le sentiment d'appartenance;
- Favoriser la rétention des jeunes et des familles;
- Attirer de nouvelles familles et de nouveaux arrivants.

Offrir aux jeunes un milieu intéressant

- Contribuer, en partenariat avec les parents, à leur développement et à leur épanouissement;
- Favoriser les liens intergénérationnels.

Encourager l'implication

- Encourager l'implication et la participation des familles et des jeunes à la vie citoyenne.

Développer la qualité de vie des résidents

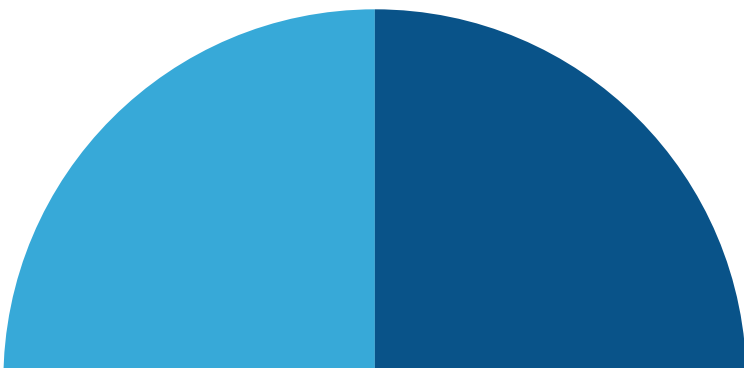
- Accroître la sécurité des résidents.



Champs d'intervention municipaux

Grâce aux statistiques, au portrait du milieu et aux consultations effectuées auprès de la population, le Comité de la famille et le conseil municipal ont été en mesure de retenir huit champs d'intervention prioritaires :

- Administration municipale et communications;
- Loisirs, sports et culture;
- Éducation et services de garde;
- Aménagement, transport et habitation;
- Environnement et qualité du milieu de vie;
- Promotion et accueil de nouvelles familles et de nouveaux arrivants;
- Vie communautaire;
- Sécurité.



Administration municipale et communications

1 : Objectif : Assurer le suivi et la réalisation de la PFM et de son plan d'action.

1.1 - Organiser des rencontres avec le Comité de la famille permanent chargé d'évaluer la réalisation du plan d'action et d'en faire rapport au conseil municipal.

2 : Objectif : Adapter le mode de gestion de la Municipalité au réflexe « Le territoire des possibles » pour nos familles.

2.1 - Nommer, à chaque élection municipale, ou au besoin, un élu qui sera responsable des questions relatives à la famille et qui présidera le comité permanent.

3 : Objectif : Mieux informer les familles et les enfants.

3.1 - Exploiter au mieux le site Internet municipal et sur les différents outils de communication (les différentes pages Facebook, par le biais des employés municipaux, dans le journal municipal, etc.);

3.2 - Revoir et bonifier la présentation et le contenu du site Internet et du bulletin municipal (mises à jour, actualités, développement résidentiel, etc.);

3.3 - Promouvoir, via le journal municipal, le site Internet et les différentes pages Facebook, les services pour les familles offerts par les organismes existants (Cerf Volant, CLSC, Carrefour FM, l'Ardoise, L'Entraide Saint-Casimir, etc.);

3.4 - Mettre en place un point central d'information (exemple : panneau d'information électronique, mobilier urbain, etc).


Loisirs, sports et culture

4 : Objectif : Recréer le secteur des loisirs pour en faire un lieu de rencontre sécuritaire, aménagé selon les besoins actuels et propice à l'exercice des activités sportives en toute saison.

- 4.1 - Concevoir un plan d'aménagement afin de restructurer et réaménager le terrain des loisirs en améliorant, réparant et bonifiant les infrastructures de loisirs :
- 4.2 - Améliorer la patinoire et s'assurer de le rendre disponible à chaque hiver. (possibilité d'ajouter un préau au-dessus de la patinoire);
- 4.3 - Revoir et bonifier le mobilier urbain du secteur des loisirs (bancs de parc, tables à pique-nique, poubelles, gazebo, etc.);
- 4.4 - Améliorer le jeu d'eau;
- 4.5 - Remplacement des paniers de basketball;
- 4.6 - Entretien et améliorations du terrain de soccer;
- 4.7 - Amélioration du Centre récréatif.

5 : Objectif : Faciliter l'accès aux infrastructures et la participation des familles et des enfants en leur offrant des activités et des lieux de rencontres adaptés à leurs besoins.

- 5.1 - Bonifier l'offre d'activités de loisirs (ex : gymnastique, dessin, danse non compétitive, etc);
- 5.2 - Promouvoir à la sortie du guide des loisirs (2 fois/année), le remboursement jusqu'à un maximum de 95.00\$, les frais supplémentaires d'inscription pour les enfants de moins de 18 ans à une activité de loisirs non offerte sur le territoire de la municipalité de Saint-Casimir et ce, sur réception du reçu de l'organisme concerné sur lequel les frais supplémentaires seront clairement identifiés;
- 5.3 - S'assurer que toutes les nouvelles infrastructures publiques répondent aux normes du design universel (accessible à tous, à toutes les étapes de vie);



5.4 - Améliorer la promotion des lieux déjà existants et favoriser la mutualisation des infrastructures (Ringo, salle paroissiale, bibliothèque, etc) et des activités (offertes par la Municipalité, Culture Saint-Casimir, Les Grands Bois, Artefact Urbain, etc);

5.5 - Installation de jeux adaptés (ex : balançoire);

5.6 - Développer le potentiel de la bibliothèque avec une offre d'activité famille (ex : heure du conte, prêt de jeux éducatifs et de société, lecture publique, prêt de jeux, cercle de lecture, exploiter le Réseau BIBLIO, etc).

6 : Objectif : Promouvoir la pratique d'activités physiques et les saines habitudes de vie.

6.1 - Collaborer au maintien du projet de Véloroute portneuvoise;

6.2 - Réfection du terrain de baseball;

6.3 - Maintien de l'entretien du pump track;

6.4 - Encourager et faciliter promouvoir la pratique de l'activité physique en plein air en bonifiant l'offre locale.

Éducation et services de garde

7 : Objectif : Faire connaître aux jeunes l'histoire de Saint-Casimir, de Saint-Thuribe et de la région en favorisant les liens intergénérationnels et le sentiment d'appartenance.

7.1 - Voir avec la Société d'histoire la possibilité de créer un enseignement de l'histoire de Saint-Casimir, de Saint-Thuribe et de la région aux familles et enfants fréquentant la bibliothèque.

8 : Objectif : Offrir des services de garde qui répondent aux besoins des familles.

8.1 - Améliorer continuellement le service de camp de jour en période estivale;

8.2 - Assurer une formation adéquate des jeunes animateurs du camp de jour;

8.3 - Favoriser le maintien du service de garde en milieu scolaire ;

8.4 - Rester à l'affut des possibilités d'implantation des différents services éducatifs.



Aménagement, transport et habitation

9 : Objectif : Améliorer et aménager les lieux publics en fonction des besoins des familles et des jeunes.

9.1 - Améliorer l'aménagement des Parcs Godin et Giroux (propreté, accessibilité, arbres, bancs, poubelles de tri, etc.) et les publiciser davantage;

9.2 - Réfléchir autour de la conception, la localisation et l'aménagement d'un jardin communautaire;

9.3 - Aménager un sentier sillonnant le terrain des loisirs (ex : un club de marche, course à pied, favoriser les déplacements actifs);

9.4 - Refonte des panneaux d'interprétation auprès du Bateau de la Vierge + ajout au bord de la rivière au Parc Godin.

10 : Objectif : Faciliter l'accès aux services et aux activités.

10.1 - Évaluer les besoins spécifiques en transport et voir la possibilité de bonifier l'offre de services;

10.2 - Ajout de supports à vélo;

10.3 - Stimuler le développement d'un réseau de transport actif sécuritaire et structurant.

Environnement et qualité du milieu de vie

11 : Objectif : Préserver et protéger l'environnement.

11.1 - Augmenter les communications et la sensibilisation concernant la réglementation sur les nuisances, la protection des milieux, les arbres, la préservation de l'eau potable et autres règlements de protection de l'environnement;

11.2 - Stimuler la mise en place d'un urbanisme adapté aux familles.



Promotion et accueil des nouvelles familles et de nouveaux résidents

12 : Objectif : Attirer, accueillir et informer les nouvelles familles et les nouveaux résidents.

12.1 - Remettre personnellement, dans le cadre d'une visite à domicile, une pochette d'information complète aux nouveaux résidents;

12.2 - Promouvoir le développement résidentiel de la rue des Moissons et ce via le site Internet, les pages Facebook, le journal municipal, le Courrier de Portneuf, etc.

Vie communautaire

13 : Objectif : Rassembler les gens, favoriser la participation citoyenne et l'entraide;

13.1 - Informer, valoriser et inviter les gens à prendre part à la communauté en faisant la promotion des différents comités déjà existants.

13.2 - Soutenir et encourager les initiatives d'entraide et de support inter-familles (ex : garde partagée, dépannage culinaire, coup de pouce nouveau-né, etc.);

13.3 - Soutenir et encourager les initiatives d'activités favorisant les liens intergénérationnels (ex : activité thématique à la Maison des Pionniers, etc.).

Sécurité

14 : **Objectif** : Améliorer la sécurité des familles.

14.1 - Sécuriser la portion du boulevard longeant le jeu d'eau;

14.2 - Entreprendre une réflexion sur la valorisation du transport actif (sensibilisation, trajet, sécuriser certains trottoirs);

14.3 - Faisabilité d'un chemin scolaire passant par la rue Baribeau et des Moissons;

14.4 - Veiller à maintenir et améliorer les conditions de sécurité routière dans le corridor scolaire et devant le service de garde;


14.5 - Trouver une alternative lors des jours de précipitation de neige pour le trajet des enfants vers l'école (ex : bénévole brigadier).



Mise en œuvre et mécanisme de suivi

Afin de s'assurer du suivi et de la mise en œuvre de la Politique familiale municipale, à chaque élection municipale un élu sera nommé à titre de responsable des questions familiales (RQF).

De plus, même si l'élaboration de la politique est terminée et qu'elle a été adoptée par la Municipalité, le travail du Comité de la famille se poursuivra. Présidé par l'élu responsable de ce dossier et accompagné par les employés municipaux, le Comité s'assurera du suivi de la politique ainsi que de la concrétisation du plan d'action.



Conclusion et remerciements

La municipalité de Saint-Casimir tient à souligner la collaboration remarquable du Comité de la famille. Leur disponibilité, leur persévérance et la compréhension de la réalité actuelle des familles se reflètent dans l'accomplissement de leur excellent travail.

De plus, l'implication de la population dans le cadre de l'élaboration de cette Politique familiale municipale met en évidence le désir de participation des citoyen.nes aux différentes étapes nécessaires, soit de l'idéation à la réalisation des différentes initiatives du plan d'action.

Nous tenons donc à remercier les familles, les enfants du camp de jour et les jeunes de 12 à 19 ans qui ont généreusement accepté de répondre aux questions du Comité de la famille.

Tout au long de la démarche, la municipalité de Saint-Casimir a été soutenue par le ministère de la Famille, le ministère de la Santé et des Services sociaux et Espace MUNI. De sincères remerciements leur sont destinés pour leur précieux soutien technique et financier.

Établir les priorités d'action pour le bien-être des familles et l'amélioration de notre municipalité, est une grande démarche d'implication collective et une amorce motivante vers la concrétisation des actions menant au « Territoire des possibles » pour les Casimiriens et Casimiriennes!



Médiagraphie

Espace MUNI, Guide d'accompagnement et de référence PFM (2021),
<https://espacemuni.org>

Statistique Canada, Profil des communautés, issu du recensement de 2016,
<https://statcan.gc.ca>

Statistique Canada, Profil des communautés, issu du recensement de 2021,
<https://statcan.gc.ca>

Institut de la statistique du Québec
<https://isq.gouv.qc.ca>

Plan stratégique de développement de Saint-Casimir 2023-2028,
<https://www.saint-casimir.com/file-19315>

Municipalité de Saint-Casimir,
<https://www.saint-casimir.com>

Commission scolaire de Portneuf,
<https://cssportneuf.gouv.qc.ca>

Coordination

Isabelle Gauthier et Emilie Proulx

Recherche et rédaction

Isabelle Gauthier et Emilie Proulx

Révision et correction

Isabelle Gauthier et Emilie Proulx

Graphisme

SECOIA animation

Crédits photos :

Yvan Bédard

Étienne DuSablou

Québec 



Municipalité de St-Casimir

220, boulevard de la Montagne

Saint-Casimir, Québec

G0A 3L0

Téléphone : 418 339-2543

Télécopieur : 418 339-3105

info@saint-casimir.com